

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

=====

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

=====

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

=====

DIRECTION DE LA GESTION DU PER-  
SONNEL CIVIL DE L'ETAT

=====

86/012 du II/01/86 *M. N. N.*  
DECRET N° \_\_\_\_\_/MTERFPPS.DGFP.DGPCE.SAV.  
F.10.MM

Po tant Promotion au titre de l'année  
1981 de Monsieur OKONGO Nicolas, Adminis-  
trateur des cadres de la catégorie A  
hiérarchie I des services Administratifs  
et Financiers -SAF-

( Administration Générale)

-----

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 76-84 du 7-12-1984 portant ratification  
de l'Ordonnance n° 019/84 du 28-8-1984 portant modification  
de certaines dispositions de la constitution du 8-7-1979 ;  
(/u la loi n° 15-62 du 3-2-1962 portant statut gé-  
nérale des fonctionnaires ;  
(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21-6-1958 fixant le  
règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62-426 du 29-12-1962 fixant le  
statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;  
(/u le décret n° 62-130/MF du 9-5-1962 fixant le  
régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62-197/FP du 5-7-1962 fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15-  
62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62-198/FP du 5-7-1962 relatif à  
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 65-170/FP-BE du 25-6-1965 règle-  
mentant l'avancement des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 74-470 du 31-12-1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196 du 05-7-62  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de  
la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret n° 84-856 du 8-8-1984 portant nomina-  
tion du Premier Ministre ;  
(/u le décret n° 84-858 du 13-8-1984 portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 80-630 du 27-12-1980 portant débloc-  
age des avancements des agents de l'Etat ;  
(/u le rectificatif n° 84-923 du 19-10-1984 au  
décret n° 84-858 du 13-8-1984 portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 85-260 du 5-3-1985 déterminant  
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations  
avancements et révisions des situations administratives des  
agents de l'Etat ;  
(/u le décret n° 84/860 du 20-8-84 portant organisation des in-  
térims des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 86/011 du II/01/86 portant inscription au tab-  
leau d'avancement au titre de l'année 1981 de Monsieur OKONGO Nicolas,  
administrateur des cadres de la catégorie A hiérarchie I des services  
administratifs et Financiers.

D E C R E T E

... / ...

D G B

D E F

*Miranda*

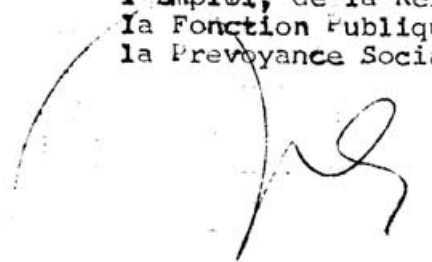
ARTICLE 1er : Monsieur OKONGO Nicolas, Administrateur de 5° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) en service au Ministère de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation est promu au titre de l'année 1981 au 6° échelon de son grade pour compter du 01-12-1981 ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent ~~Decret~~ qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le II JANVIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de  
l'Emploi, de la Refonte de  
la Fonction Publique et de  
la Prévoyance Sociale,

  
Bernard COMBO MATSIONA.-

  
Ange Edouard FOUNGUI.-

AMLIATIONS :

|               |    |
|---------------|----|
| JORPC         | 1  |
| DGFP.DGPCE    | 3  |
| DGPCE.BST     | 3  |
| DGB           | 3  |
| DCF           | 2  |
| DOSSIER       | 3  |
| INTERESSE     | 1  |
| MFA           | 2  |
| SGG/BC        | 3  |
| BUR STAT.DGFP | 2/ |

